DLP 14-4-62 102937

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Bulletin N° 19 d'Avril 1962 11 Avril 1962 - page 13

RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENTS

1°- A la suite des fortes pluies du 3 au 5 avril, les traitements suivants appliqués avant le 3 avril:

- Tavelure du poirier
- Tavelure du pommier
- Oïdium du pommier
- Monilia de l'abricotier - On utilisera un fongicide de synthèse Thirame, Captane, Zirame, Zinèbe; les produits cupriques pouvant nuire à la fécondation et provoquer des brûlures.

devront être renouvelés d'urgence dans les régions suivantes:

AIN: au nord-est d'une ligne Mâcon-Loyettes
ARDECHE: au sud-est d'une ligne St Laurent les Bains-Chateaubourg
DROME: en entier sauf 122
ISERE: en entier sauf à l'ouest d'une ligne Bougé Chambalud-Villette d'Anthon
LOIRE: 2
RHONE: 6, 30, 31, 32, 33, 34, 35
SAVOIE: en entier
HTE SAVOIE: en entier

2°- Les traitements suivants devront être renouvelés dans les délais indiqués:

- Xylébore: aux premières journées chaudes
- Tavelure du poirier: dans les régions non citées ci-dessus, effectuer un nouveau traitement au début de l'ouverture des pétales.
- Monilia de l'abricotier: dans les régions non citées ci-dessus, effectuer un dernier traitement à la chute des pétales (produits indiqués ci-dessus).
- Monilia du cerisier: Effectuer un traitement cuprique quand les boutons floraux se séparent et laissent apparaitre le blanc des pétales.

INFORMATIONS

V I G N E

ACARIOSE & ERINOSE DE LA VIGNE - Le traitement de printemps doit se placer au stade "bourgeon dans le coton" en se limitant à l'un des produits suivants:
- bouillie sulfocalcique, polysulfure de baryum, soufre micronisé

VERS GRIS DE LA VIGNE (Noctuelles) - Ces chenilles qui dévorent très rapidement les bourgeons de la vigne au cours de la nuit ont causé l'an dernier de graves dégâts dans certains secteurs du Beaujolais. Des appâts (à base de H.C.H., aldrine ou chlordane) doivent être disposés le soir à la base des ceps. Nous signalons que le commerce livre des appâts prêts à l'emploi.

P/330

ARBRES FRUITIERS

PERITELE & CHARANCONS COUPE-BOURGEONS - Ces charançons sont susceptibles d'attaquer très tôt les bourgeons, boutons et jeunes feuilles notamment sur pêcher et poirier.

Dès l'apparition des premiers dégâts, appliquer un traitement avec un insecticide à base de D.D.T., H.C.H., Lindane (dose de matière active double de la normale).

HOPLOCAMPES DES PRUNES ET DES POIRES (ver cordonnier) - Dans les plantations ordinairement sujettes aux attaques de ces insectes, appliquer à la chute des pétales, une des formules suivantes:

- H.C.H. à 100gr/hl de matière active
- Lindane à 12gr/hl " "
- Roténone à 20gr/hl " "
- Parathion éthyle à 20gr/hl de matière active
- Parathion méthyle à 30gr/hl " "

PSYLLES DU POIRIER - Nous rappelons les termes du 1er supplément au bulletin de Mars 1962, page 11.

ARAIGNEES ROUGES - (Bryobe et Amphitetranychus viennensis). Des éclosions massives de ces acariens risquent de se produire au premier réchauffement; les combattre avec un produit de contact: Parathions éthyle et méthyle, Diazinon, E.P.N., Malathion.

PETITS FRUITS

ANTHRACNOSE DU FRAMBOISIER - En raison de l'abondance des germes sur le bois de 1961 non fauché, appliquer un traitement cuprique dès l'apparition des parties vertes.

ERINOSE DU GROSEILLIER (bourgeons hypertrophiés qui ne se développent pas) - Appliquer dans les zones atteintes depuis 1959 un traitement au Déméton, dès le débourrement.

GRANDE CULTURE

MELIGETHE DU COLZA - Dès que les boutons apparaissent, petits et groupés, encore cachés en partie par les feuilles du sommet, surveiller attentivement les cultures et effectuer un traitement lorsque 5 à 6 insectes sont visibles par pied.

DESIGNATION DES PESTICIDES

Dans les dernières listes de pesticides fournies aux abonnés, ainsi que dans la documentation des firmes, un certain nombre de produits ont changé d'appellation.

Nous indiquons ci-dessous les équivalences des nouvelles désignations aux anciennes:

- Azinphos	=	Gusathion
- Azidithion	=	Ménazon
- Mévinphos	=	Phosdrine
- Dapacryl	=	Dinitroalkylphénylacrylate
- Triméthoate	=	Isopromylamide de l'acide diéthyldithiophosphonylacétique
- Diéthon	=	Ethion
- Trichlorfon	=	Diméthyltrichlorohydroxyéthylphosphonate
- Carbophénothion	=	Perthion ou Trithion
- Cuprobame	=	Diméthyldithiocarbamate de cuivre
- Doguadine	=	Dodine
- Métirame de zinc	=	Carbatène + Zinèbe

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX